



Services transnationaux

**Depuis 1932, une intervention
au service de la protection
internationale des enfants**



**Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland**



Le Service social international - Suisse est membre d'un réseau international de partenaires présent dans 120 pays. Il défend les droits des enfants, de leurs familles et des personnes migrantes. Il leur offre du soutien sur le plan social, juridique et professionnel dans un contexte transnational.

Notre vision

Un monde où les droits des enfants et de leurs familles sont respectés par-delà les frontières.

Nos mandants

- Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte
- Autorités centrales
- Tribunaux
- Services sociaux
- Administrations cantonales
- Organisations privées
- Personnes privées



Nos prestations

Le SSI Suisse réalise ses mandats en collaboration avec ses partenaires du réseau SSI à l'étranger. Selon les pays, les partenaires assurent les interventions de manière directe ou collaborent avec les autorités locales de protection de l'enfant et de l'adulte ainsi que d'autres services compétents. Cette méthodologie s'applique également aux interventions que nous menons en Suisse sur mandat de nos partenaires de l'étranger.

Protection internationale de l'enfant

- Évaluation sociale de la situation de l'enfant à l'étranger
- Évaluation en vue d'un placement familial ou extrafamilial à l'étranger
- Soutien au transfert de mesures de protection
- Transmission de signalements de situations à risque
- Recherche de documents

Enlèvement d'enfant

- Information et conseils aux parents et aux autorités concernées
- Soutien à la localisation de l'enfant / Recherche de parents à l'étranger
- Rétablissement du contact entre l'enfant et le parent « lésé »
- Soutien pour l'organisation de visites sur place
- Évaluation sociale de la situation de l'enfant
- Médiation familiale transnationale
- Suivi post-enlèvement

Responsabilités et droits parentaux

- Évaluation sociale d'un parent à l'étranger
- Rétablissement ou création de contacts enfant-parent
- Médiation familiale transnationale
- Soutien à l'organisation du droit de visite
- Soutien en matière de pensions alimentaires
- Recherche de documents

Mineurs non accompagnés

- Recherche de famille
- Recherche de documents
- Évaluation de la situation sociale et familiale à l'étranger
- Soutien au développement de perspectives d'avenir
- Soutien dans la préparation d'un éventuel projet d'aide au retour

Adoption internationale

- Consultation pour personnes souhaitant adopter (en français et en anglais):
 - Conseil et accompagnement psychosocial
 - Informations sur les pays d'origine
 - Orientation sur les aspects éthiques et juridiques de la procédure d'adoption en Suisse
- Publication d'un bulletin mensuel pour les autorités et les professionnels

Recherche d'origines

- Information, conseil psychosocial et accompagnement
- Recherche de documents
- Recherche d'origines et de parenté à l'étranger
- Rétablissement de liens

Protection internationale de l'adulte

- Évaluation sociale à l'étranger
- Soutien au transfert de mesures de protection
- Transmission de signalements de situations à risque
- Recherche de documents

Assistance juridique

- Procédure d'asile
- Regroupement familial
- Autorisation de séjour ou admission provisoire
- Naturalisation
- Reconnaissance d'apatridie
- Rédaction de recours, de demandes de réexamen ou de révision
- Recherche de familles ou de moyens de preuve à l'étranger

Méthodologie de travail

Pour traiter ces thématiques complexes, le SSI Suisse s'appuie sur une équipe interdisciplinaire et plurilingue à Genève et à Zurich composée d'assistantes sociales et assistants sociaux, de juristes ainsi que de médiatrices et médiateurs.

La méthode de travail de nos collaboratrices et collaborateurs est axée sur une approche basée sur la médiation, qui place l'intérêt supérieur de l'enfant au centre de l'intervention. Cela signifie que nous travaillons avec les compétences et ressources des personnes concernées et recherchons avec elles des solutions qui répondent au mieux aux besoins de leurs enfants.

Cadre légal

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant est la base éthique et juridique de l'action du SSI Suisse. Les Conventions de La Haye fournissent plus spécifiquement le cadre juridique pour la protection internationale des enfants et des adultes. Elles ne permettent toutefois pas d'apporter une solution à toutes les situations car de nombreux pays n'ont pas ratifié ces conventions ou fournissent uniquement des services administratifs. De plus, les situations requièrent souvent des interventions à plusieurs niveaux, tels que soutien psychosocial, médiation transnationale et conseil juridique. Dans ce contexte, le SSI offre un soutien complémentaire et subsidiaire aux services des autorités centrales instituées en vertu des Conventions de La Haye.

Conditions financières

La collaboration et le financement de nos prestations sont réglementés dans le cadre de contrats de prestations établis avec la plupart des cantons. Nos collaboratrices et collaborateurs dans nos bureaux de Genève et Zurich vous renseignent volontiers sur les conditions de collaboration et les conditions tarifaires dans votre canton.



Contact

Suisse romande et Tessin

Service social international – Suisse
9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 22 731 67 00
info@ssi-suisse.org
www.ssi-suisse.org

Membre du SSI

Suisse alémanique

Internationaler Sozialdienst Schweiz
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tél. +41 44 366 44 77
info@ssi-schweiz.org
www.ssi-schweiz.org

